



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E1731

VALABLE JUSQU'AU 04/04/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985

Forme juridique : SARL

Capital : 46 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 331660282

Siret : 331 660 282 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8200058

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10055271404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10055271404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : FAURE

1 PLACE SALEON TERRAS
07160 LE CHEYLARD

Téléphone : 04 75 29 74 75

Portable : 06 74 11 56 71

Site Internet : sarl-faure.com

E-mail : sarl-faure@orange.fr

Responsabilité légale :

FAURE JULIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	06/12/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	19/01/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	19/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	06/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.